



**LES PAROISSIENS ET PAROISSIENNES
DE LA PAROISSE ST-SULPICE LE SOLITOU
(CORBIERES, HAUTEVILLE, VILLARVOLARD)**

Sont convoqués en assemblée paroissiale ordinaire

**mercredi 29 avril 2026 à 19 h. 30
à la salle paroissiale de Hauteville**

Tractanda

1. Salutations

2. Procès-verbal de la dernière assemblée (il ne sera pas lu, il est disponible sur les sites internet des communes de Corbières et Hauteville « rubrique paroisse » ainsi qu'au bureau de la paroisse à Hauteville.

3. Rapport sur l'activité pastorale et sur ses perspectives

4. Comptes 2025

Rapport de la commission financière – approbation

5. Budget 2026

Rapport de la commission financière – approbation

6. Divers

Le budget 2026 et les comptes 2025 peuvent être consultés auprès de la caissière paroissiale aux heures d'ouverture de l'administration communale de Hauteville.

L'assemblée est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolu, domiciliés dans la paroisse.

Le Conseil paroissial